

CER TENUE DE ROUTE

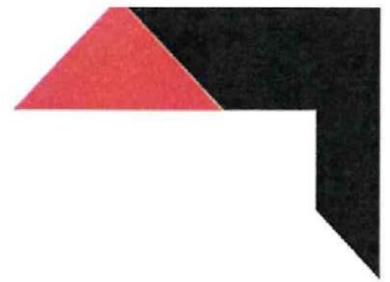
Ecole de Conduite

VANNIER Isabelle

CER 
C'EST RÉUSSIR



CER
C'EST RÉUSSIR



CER RÉSEAU

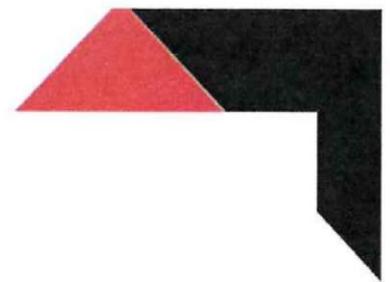
L'association des **Centres d'Education Routière**, forte de plus de **550** enseignes réparties sur l'ensemble du territoire français, est un réseau d'écoles de conduite, créé en **1983** et regroupant des professionnels dont le premier métier est de **former des futurs conducteurs**.

L'objectif principal de CER réseau est de participer activement à l'amélioration de la **sécurité routière** de l'ensemble des usagers de la route, quels que soient leur âge et la nature de leur activité. Les adhérents au réseau des CER sont des **chefs d'entreprise indépendants** qui ont fait le choix de se retrouver sous une même bannière.





CER
C'EST RÉUSSIR



CER RÉSEAU

21
FORMATIONS



2 000
VOITURES NEUVES

200 000
ÉLÈVES / AN



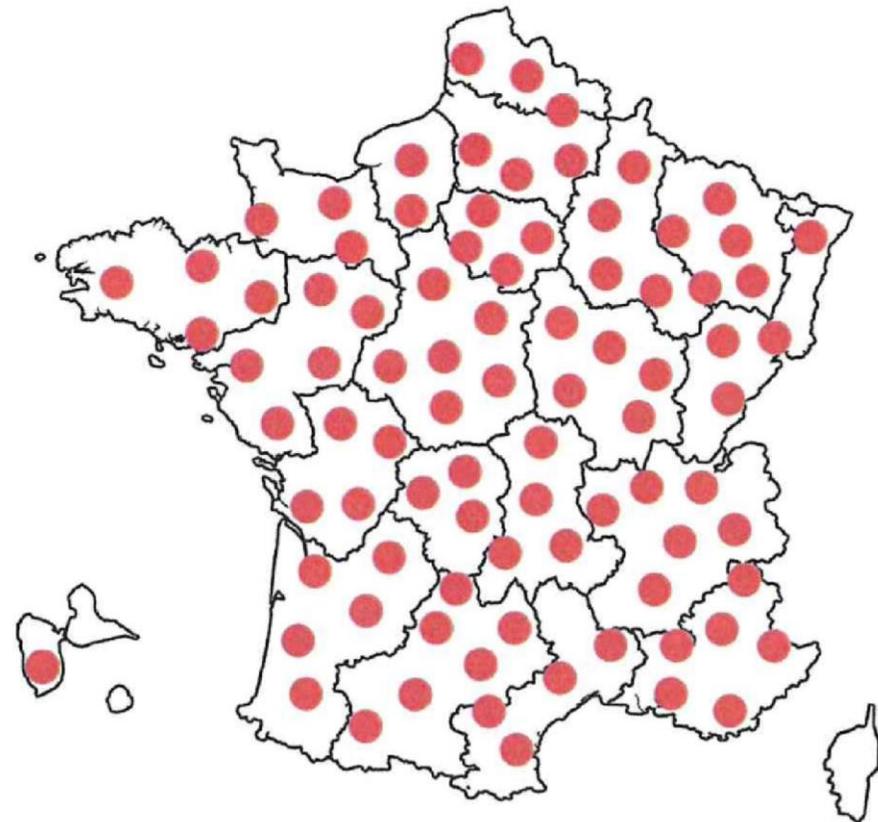
2 500
PROFESSIONNELS

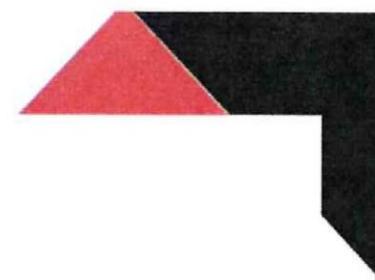
550
CENTRES



60
POIDS LOURDS

450
MOTOS





NOS FORMATIONS



PERMIS B 18 ANS

VÉHICULES AUTOMOBILES

- Véhicule \leq 3500 kg
- 8 passagers (conducteur non compris)
- Remorque \leq 750 kg
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR
- Validité 15 ans

Filière TRADITIONNELLE

- Une formation de base de 20 heures minimum

Filière AAC

LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE



- Dès 15 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;
1 an minimum de conduite et 3000 km minimum
- un rendez-vous préalable et 2 rendez-vous pédagogiques;
- le permis dès 17 ans et demi (conduite seul(e) à 18 ans);
- une réduction de la période probatoire à 2 ans ;

Filière CONDUITE SUPERVISÉE

- À partir de 18 ans
- De l'expérience avec un accompagnateur;
- Un rendez-vous préalable ;



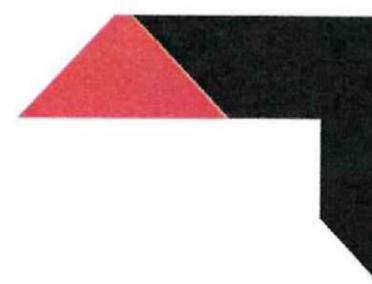
PERMIS BOÎTE AUTOMATIQUE

LE B(78)

- Une formation de base de 13 heures minimum;
- Avoir l'ASSR 2 ou l'ASR



*La formation peut également être effectuée sur **des véhicules aménagés pour les personnes à mobilité réduite**



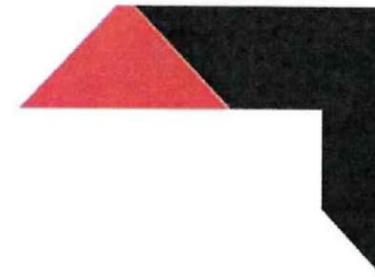
FORMATIONS PARTICULIERES

Stage Théorique Accéléré

Durée: 21h

LE CODE EN LIGNE

Afin d'améliorer la préparation à l'examen du code de la route et du permis de conduire, accédez à la plate-forme CER de cours et tests en ligne.

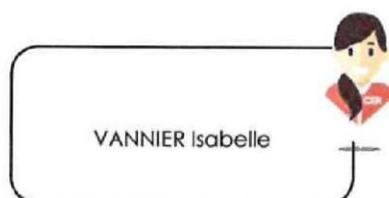


NOTRE ÉQUIPE

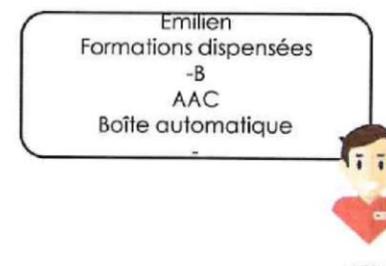
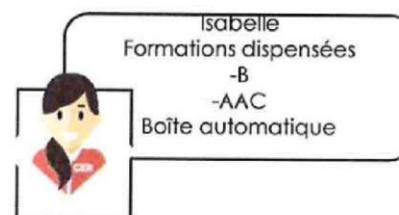
CHARGÉ(E) DES RELATIONS AVEC LES ÉLÈVES



RESPONSABLE PEDAGOGIQUE



NOS ENSEIGNANTS





LES ENJEUX DE LA FORMATION AU PERMIS DE CONDUIRE



ENJEUX & OBJECTIFS

L'obtention du permis de conduire est devenue un outil social indispensable pour une très grande partie des jeunes de notre société. Au-delà du **plaisir de conduire**, l'utilisation d'un véhicule est souvent **indispensable** pour les études, le travail ou les loisirs.

Les conducteurs débutants représentent une part importante des blessés et tués sur les routes. Nous nous efforçons par le biais de la formation de les aider à se déplacer avec un risque faible de perdre la vie ou de la dégrader.

>> ROULER EN SÉCURITÉ EST DONC NÉCESSITÉ POUR TOUS

L'objectif principal des écoles de conduite du réseau CER est **d'amener tout élève vers la réussite**, en transmettant à chacun la maîtrise de compétences en termes de **savoir-être, savoirs, savoir-faire et savoir-devenir**.

Apprendre à conduire est une **démarche éducative exigeante** devant être prise au sérieux et avec assiduité.

Comment sont évalués vos progrès ?

A l'aide de **grilles de progression** permettant de valider vos acquis !

L'enseignant évalue vos **savoirs comportementaux, techniques et environnementaux** au fil de votre apprentissage.

Des **évaluations** tout au long de votre parcours vous permettront également de **mesurer vos progrès** et ainsi vous présenter aux épreuves du permis de conduire lorsque **l'ensemble des compétences requises seront validées** et qu'un examen blanc sera effectué.





CER
C'EST RÉUSSIR



L'épreuve théorique (ou "code") est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'épreuve pratique. Quelle que soit la catégorie de permis visée, cette épreuve est obligatoire.

Déroulement

L'épreuve du Code de la route a été **privatisée**. Désormais, l'épreuve ne se passe plus en Préfecture avec un inspecteur mais chez l'un des **opérateurs privés** qui ont l'**agrément** pour faire passer l'examen. L'examen coûte 30€, dure environ 30 minutes, avec 40 questions dont 4 vidéos. L'épreuve se passe sur tablette ou ordinateur individuel

Pour s'inscrire à l'examen, il suffit d'avoir un **numéro NEPH valide**, qui vous est **fourni** lors de l'enregistrement de votre dossier sur l'ANTS.

Obtention du "code"

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

TOUT SAVOIR SUR

L'EXAMEN THEORIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Validité

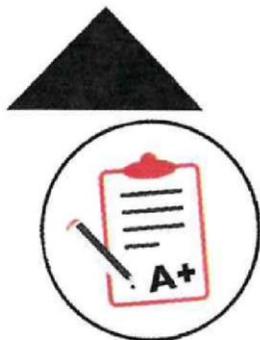
La réussite au "code" est valable pendant cinq ans et permet de se présenter au maximum cinq fois aux épreuves pratiques. Un candidat déjà titulaire d'une catégorie du permis de conduire est dispensé de se présenter à cette épreuve pendant cinq ans à compter de la date de réussite à l'épreuve en circulation, toujours dans la limite de cinq présentations aux épreuves pratiques.

Des règles à connaître tout au long de la vie

La connaissance des règles de sécurité est une condition nécessaire pour votre sécurité mais aussi celle des autres usagers de la route. Le Code de la route doit être connu non seulement pour l'examen mais également être retenu et appliqué tout au long de la vie du conducteur, c'est l'assurance d'une meilleure sécurité pour tous sur les routes. La routine de la conduite, le temps écoulé depuis la formation au permis, mais également des modifications du Code de la route peuvent contribuer à oublier ou méconnaître certaines règles. Chacun est encouragé à se former tout au long de sa vie pour rester un conducteur exemplaire.



CER
C'EST RÉUSSIR



TOUT SAVOIR SUR L'EXAMEN PRATIQUE DU PERMIS DE CONDUIRE

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire est évaluée par un expert : **l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière**

L'évaluation réalisée par l'expert est basée sur des **textes réglementaires et instructions précises** qui en fixent les modalités. L'épreuve dure 32 minutes.

Cette évaluation consiste en un **bilan des compétences** nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une **conduite en sécurité**, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à **valoriser vos acquis comportementaux** plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un **inventaire des points positifs et des points négatifs** restitués par rapport à une compétence donnée.

Un échange entre l'expert et vous peut s'instaurer au cours de l'épreuve.

A l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une **grille d'évaluation**.

Votre école de conduite vous accompagne à l'examen et l'enseignant de la conduite est présent à l'arrière du véhicule.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

- Réaliser un parcours empruntant des **voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier**
- **Suivre un itinéraire** ou vous rendre vers une destination préalablement établie, en vous guidant de **manière autonome**, pendant une durée globale d'environ cinq minutes
- Réaliser **une manœuvre**
- Procéder à la **vérification d'un élément technique** à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule et répondre à une **question en lien avec la sécurité routière** et à une question portant sur les notions élémentaires de premiers secours
- Appliquer les **règles du code de la route**, notamment les limitations de vitesse s'appliquant aux élèves conducteurs
- Adapter votre conduite dans un souci **d'économie de carburant** et de **limitation de rejet de gaz à effet de serre**
- Faire preuve de **courtoisie** envers les autres usagers, et notamment les plus vulnérables.

TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :
Entre 45 min
et 1h00

LES OBJECTIFS

L'évaluation de départ permet d'**estimer** le **nombre d'heures** dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée

LE MOYEN UTILISÉ



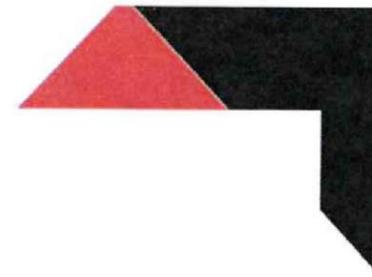
SIMULATEUR DE CONDUITE

Evaluation réalisée sans formateur

LES COMPÉTENCES EVALUÉES

- vos **prérequis** en matière de **connaissances des règles du code de la route** et en matière de conduite d'un véhicule ;
- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- vos compétences **psychomotrices** ;
- vos **motivations**.

LE DEROULEMENT DES EVALUATIONS DE CONDUITE EST A DISPOSITION A L'AGENCE



TOUT SAVOIR SUR L'ÉVALUATION DE DÉPART

Durée :
1h00

<u>LES</u> <u>OBJECTIFS</u>	L'évaluation de départ permet d' estimer le nombre d'heures dont l'élève aura besoin pour obtenir son permis de conduire dans les meilleures conditions d'apprentissage, et ainsi qu'une proposition chiffrée
<u>LE</u> <u>MOYEN UTILISÉ</u>	 VÉHICULE Évaluation réalisée avec formateur Évaluation en situation réelle où le formateur utilise une grille d'évaluation
<u>LES</u> <u>COMPÉTENCES</u> <u>EVALUÉES</u>	<ul style="list-style-type: none">- vos prérequis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule ;- vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;- vos compétences psychomotrices ;- vos motivations.

LE DEROULEMENT DES EVALUATIONS DE CONDUITE EST À DISPOSITION À L'AGENCE



CER
C'EST RÉUSSIR



POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?



1/ Se former dans la durée

Formation accessible à **partir de 15 ans** avec un passage d'examen **dès 17 ans et demi !**

PHASE 1 : FORMATION INITIALE	PHASE 2 : CONDUITE ACCOMPAGNÉE
Une évaluation préalable Une formation théorique Un examen théorique Une formation pratique (20h de cours minimum)	Un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2h Une phase de conduite d'un an minimum sur au moins 3000 km , en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs Deux rendez-vous pédagogiques de 3h au cours de la phase de conduite

2/ Augmenter ses chances de réussite

74% de taux de réussite contre 55% pour la filière B traditionnelle
La conduite accompagnée garantie une **meilleure sécurité**



POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES NOUS CONTACTER A L'AGENCE OU isabelle.vannier@cer-reseau.com ou au 06.23.39.58.21



CER
C'EST REUSSIR



POURQUOI CHOISIR LA CONDUITE ACCOMPAGNÉE ?

3/ Les avantages

ASSURANCE

- Avantages tarifaires des compagnies d'assurance
- Surprime de la 1^{ere} année diminuée de 50%
 - Suppression de la surprime la 2^{ème} année si l'élève n'a occasionné aucun accident

PERMIS PROBATOIRE

Période probatoire réduit à 2 ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle

MOINS D'ACCIDENT

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite

LES ACCOMPAGNATEURS DOIVENT

- être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans sans interruption
- obtenir l'accord de l'assureur
- ne pas avoir de condamnation pour certains délits (alcool, stupéfiants...)
- être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite
- participer à l'évaluation de la dernière étape de la formation

DOCUMENTS À PRESENTER LORS D'UN CONTRÔLE ROUTIER

- le formulaire de demande de permis « 02 » ou sa copie
- le livret d'apprentissage AAC
- le disque « Conduite Accompagnée » apposé à l'arrière du véhicule
- le permis de conduire de l'accompagnateur

BON À SAVOIR





APPRENDRE GRÂCE À LA CONDUITE SUPERVISÉE

LES CONDITIONS ?

- Avoir **18 ans ou plus**
- Obtenir l'**accord de l'assureur du véhicule**
- Avoir réussi l'**examen théorique** du code de la route
- Avoir suivi une **formation pratique** avec un enseignant expert de l'école de conduite (**20 heures minimum**)
- Bénéficier d'une **évaluation favorable** de la part de son enseignant de la conduite

QUAND CHOISIR LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

- >> Au moment de votre **inscription**
- >> **Suite à un échec** lors de votre examen pratique

CONDITIONS POUR L'ACCOMPAGNATEUR

- Être titulaire du **permis B depuis au moins 5 ans** (sans interruption)
- Obtenir l'**accord de son assureur**
- **Figurer dans le contrat** signé avec l'école de conduite

A NOTER

Il est possible d'avoir plusieurs accompagnateurs, également hors du cadre familial.

INFOS COMPLÉMENTAIRES

Comme pour le permis B classique, la **période probatoire est de 3 ans** (6 points à l'obtention du permis et 12 points au bout de 3 ans sans infraction)

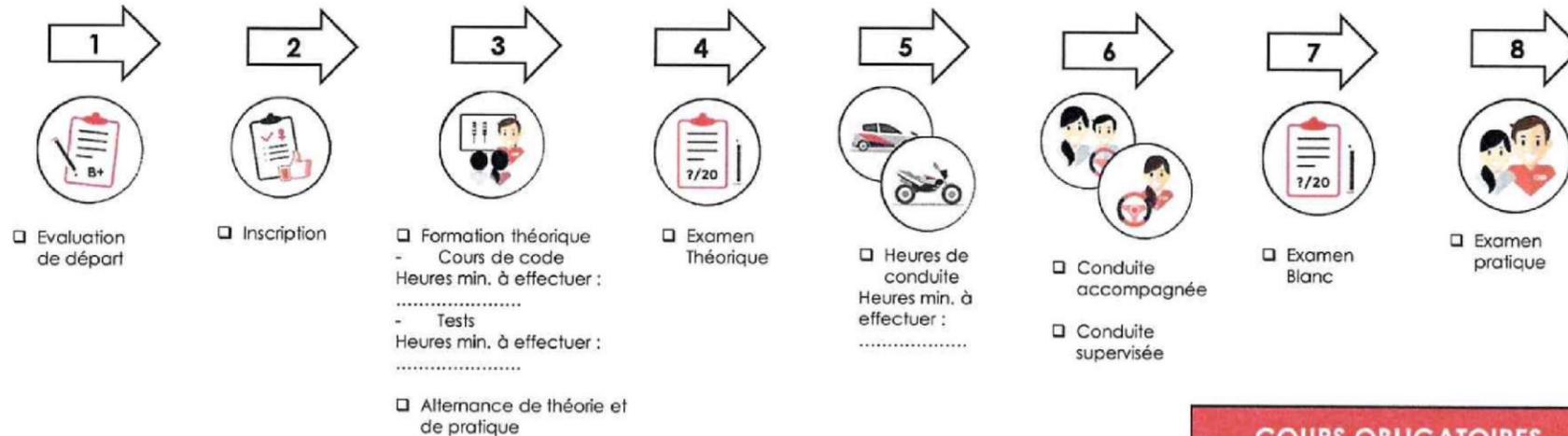
L'élève ne bénéficie par nécessairement de tarifs préférentiels en souscrivant son assurance « jeune conducteur »



PARCOURS DE FORMATION

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS DE L'ÉLÈVE

Nom :
Prénom :
Type de permis :



COURS OBLIGATOIRES

PARCOURS THÉORIQUE

La formation théorique portant sur des **questions « d'entraînement au code »** peut être suivie à votre rythme, soit :

- dans l'école de conduite avec un **support média** ou avec un **enseignant**
- via **Internet (code en ligne CER)**

PARCOURS PRATIQUE

Pendant la phase pratique, vous serez amené(e) à **circuler** :

- en ville
- en rase campagne
- sur autoroute
- par temps dégradé le cas échéant (pluie, brouillard, neige...)
- de nuit

Votre présence est obligatoire pour les cours collectifs sélectionnés.

Ces cours sont dispensés en présentiel par des enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

THÈMES :

- L'arrêt et le stationnement
- Les croisements et les dépassements
- La connaissance de la réglementation générale du permis de conduire
- L'éco-conduite
- Les priorités
- Alcool et stupéfiants
- Défaut de port de la ceinture de sécurité
- Les règles de circulation
- La signalisation
- Les comportements dans les tunnels
- La visibilité
- La prise de conscience des risques
- Le respect des autres usagers – Le partage de l'espace public
- Vitesse
- Distracteurs

PARCOURS DE FORMATION THEORIQUE

Les cours théoriques et thèmes abordés sont proposés en collectifs en mode continu; à savoir sur 3 séances à ERNEE et sur 2 séances à GORRON ou sous forme de stage d'une durée de 21h. Les 2 formules sont systématiquement proposées en présentiel par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les thèmes abordés sont :

Arrêt et stationnement; les croisements et les dépassements; la connaissance de la réglementation générale du permis de conduire; l'éco-conduite; les priorités; alcool et stupéfiants; défaut du port de la ceinture de sécurité; les règles de circulation; la signalisation; les comportements dans les tunnels; la visibilité; la prise de conscience des risques; le respect des autres usagers; le partage de l'espace public; la vitesse; les distracteurs(pluie; neige...)

Support média avec un enseignant; via internet code en ligne; permettent de vérifier la progression de l'élève.

L'inscription à l'examen théorique général se fera par le biais de l'école de conduite en fonction du résultat obtenu aux cours théoriques.



PARCOURS DE FORMATION PRATIQUE

1 Evaluation de départ

Cette évaluation aura pour but de connaître votre niveau et de déterminer le volume d'heures de conduite nécessaire à l'obtention du permis de conduire.

2 Inscription

Votre choix est fait. Notre équipe vous souhaite une agréable formation.

3 Formation théorique

Vous participez à des cours théoriques collectifs aux heures proposées par l'Ecole de conduite et/ou aux stages théoriques intensifs (21h). Petit plus : livre de code et code en ligne; tous ces moyens nous permettent de vérifier votre progression.

Nos cours sont dispensés par un enseignant diplômé.

4 Examen théorique

Vous avez atteint le niveau requis pour passer l'examen théorique; vous devez obtenir au minimum 35 bonnes réponses sur 40.

5 Formation pratique

Vous aurez un accompagnement individuel et personnalisé. Vous serez amené à circuler en ville, en campagne, sur autoroute, par temps dégradé (pluie , nuit...)

6 Conduite accompagnée /supervisée

A l'issue de vos 20heures minimales obligatoires et + si nécessaire un rendez-vous préalable vous sera proposé et effectué avec vos accompagnateurs référents. A ce moment, la conduite accompagnée/ supervisée commence. Puis 2 rdv pédagogiques à 1000 et 2500 kms vous seront proposés pour la conduite accompagnée. (se référer à la brochure explicative pour connaître le déroulement de L'AAC et CS).

7 Examen blanc

Cet examen blanc pratique aura pour but de valider ou non les savoirs faire; en cas de non réussite à ce dernier une proposition d'heures supplémentaires sera proposé pour atteindre le niveau requis pour le passage à l'examen du permis de conduire.

8 Examen pratique

Passage à l'examen pratique d'une durée de 32 minutes avec un expert de la sécurité routière.





Nous pouvons vous remettre, sur simple demande, les éléments suivants :

- Une copie du règlement intérieur
- Le bilan annuel de nos résultats & taux de réussite par formation
- Une synthèse des résultats des questionnaires de satisfaction



GARANTIES FINANCIÈRES

Montant emprunté*	Remboursement mensuel non lissé**	Remboursement mensuel lissé**
800 €	26 mois à 30 € + 1 mois à 20 €	27 mois à 29,63 €
1000 €	33 mois à 30 € + 1 mois à 10 €	34 mois à 29,41 €
1200 €	40 mois à 30 €	40 mois à 30 €



CONTACT

CER TENUE DE ROUTE

ECOLE DE CONDUITE

VANNIER Isabelle

1, Bis Rue Louis Blériot

53500 ERNEE

isabelle.vannier@cer-reseau.com

06.23.39.58.21

Pour tout renseignement, notre agence vous accueille:...

N° D'AGRÉMENT : E0205301540

CER
C'EST RÉUSSIR